



NONCIATURE APOSTOLIQUE

APOSTOLIC NUNCIATURE

Ottawa, le 16 octobre 2026

Prot. N° 6180/26

Excellence,

En l'absence de Son Excellence Mgr Ivan Jurkovič, Nonce apostolique, actuellement en voyage à l'étranger, je m'empresse de vous communiquer que, à l'occasion du centenaire de la Journée mondiale missionnaire, qui sera célébré le 18 octobre prochain, le Pénitencierie Apostolique a concédé **l'Indulgence plénière**, applicable également aux âmes des fidèles défunts, à tous les fidèles qui, dans le contexte de cette célébration, recevront la Sainte Communion et prieront pour la diffusion de l'Évangile de par le monde entier.

À cet égard, le Pénitencierie Apostolique a rappelé que, pour obtenir cette Indulgence, en plus de cette œuvre, les conditions suivantes sont requises :

- **Confession sacramentelle**, avec contrition sincère de ses propres péchés.
- **Communion eucharistique**.
- **Prière aux intentions du Saint-Père**, par exemple la récitation du *Notre Père* ou du *Je vous salue Marie*.
- **Détachement intérieur de tout péché, même véniel**, accompagné d'un désir sincère de conversion.

La confession sacramentelle peut s'effectuer avant ou après l'œuvre prescrite; il convient cependant de recevoir la Communion et de prier aux intentions du Saint-Père le jour même où on accomplit cette œuvre.

La Pénitencierie Apostolique vous invite à informer à ce sujet les communautés diocésaines et les fidèles de sorte qu'ils puissent connaître et accueillir ce don spirituel et s'unir dans la prière pour la mission évangélisatrice de l'Église dans le monde.

Mgr. Paul Butnaru
Chargé d'affaires *a.i.*

Son Excellence
Mgr Pierre GOUDREAULT
Évêque-élu de Trois-Rivières
Président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC)
2500 Promenade Don Reid
OTTAWA, ON K1H 2J2
[informations masquées]
Cc: [informations masquées]